



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole académique de la formation continue EAFC

Caen, le 26 mai 2026

EAFC

Mél. eafc@ac-normandie.fr

Tél. 02 31 30 15 31 / 02 32 08 97 05

Affaire suivie par :

Laurence SCHIRM

Directrice

Cristine ALLIGIER POMERAT

Cheffe de division

Rectorat de la région académique Normandie
168, rue Caponière, 14061 Caen Cedex

Jérôme COLSON
**Secrétaire général adjoint – Directeur des relations et
ressources humaines**

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants du
premier et second degré de l'enseignement public et
privé, d'éducation et d'orientation, personnels
d'encadrement, administratifs, techniques, sociaux et de
santé (EATSS), assistants d'éducation, accompagnants des
élèves en situation de handicap (AESH), les personnels de
la jeunesse et des sports

s/c Mesdames et Messieurs les IA DASEN du Calvados, de
l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime
s/c Mesdames et Messieurs les délégués académiques
s/c Mesdames et Messieurs les IA IPR, IEN ET-EG IEN-IO
s/c Mesdames et Messieurs les conseillers techniques
s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
s/c Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO
s/c Mesdames et Messieurs les chefs de division

CIRCULAIRE

Objet : campagne d'inscription aux parcours de préparation des concours internes et examens professionnels
2026-2027

PJ : Annexe 1 – Demande de dérogation pour une formation hors académie
Annexe 2 – Candidature à un parcours hors campagne

Références :

- Loi n° 2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique ;
- Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État ;
- Décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'État et de ses établissements publics ;
- Décret n° 2019-1392 du 17 décembre 2019 modifiant le décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
- Site ministériel : <https://www.education.gouv.fr/concours-et-recrutements-99944>

Publics concernés :

- Personnels de l'académie de Normandie y compris stagiaires ;
- Agents contractuels sous contrat à durée indéterminée ou déterminée en poste au moment de la formation.
- Maître contractuels et agréés, maîtres délégués sous contrat d'association de l'enseignement privé.

L'école académique de la formation continue (EAFC) a pour objectif de répondre aux besoins des personnels en matière de formation, de développement des compétences et d'évolution professionnelle. L'EAFC soutient les projets individuels de développement professionnel et propose des formations de préparation aux concours internes et examens professionnels.



L'attention des stagiaires est attirée sur les points suivants :

L'inscription à une formation ne se substitue pas à l'inscription au concours.

La préparation à un concours implique un investissement personnel réel, sur une durée assez longue (parfois plusieurs années) et une motivation forte du candidat. Préparer un concours suppose un travail personnel complémentaire en dehors des périodes de formation et une assiduité aux stages demandés. Aussi, une seule inscription est autorisée par agent.

Les formations aux concours des personnels enseignants et d'encadrement se déroulent sur des jours ciblés, ou les mercredis ou samedis matin ou en partie sur les congés scolaires, selon les disciplines.

LES PREPARATIONS ACADEMIQUES AUX CONCOURS INTERNES ET EXAMENS PROPOSEES PAR L'EAFC

Personnels enseignants

Concours internes du CAPES :

- Arts plastiques
- Documentation
- Éducation musicale et chant choral
- Histoire et géographie
- Langue vivante étrangère : allemand
- Langue vivante étrangère : anglais
- Langue vivante étrangère : espagnol
- Lettres (lettres classiques, lettres modernes)
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Concours interne du CAPEPS : éducation physique et sportive

Concours internes du CAPET : toutes sections

Concours internes du CAPLP : toutes sections

Concours internes de l'agrégation :

- Arts plastiques
- Biochimie-génie biologique
- Économie et gestion
- Éducation physique et sportive
- Histoire et géographie
- Langue vivante étrangère : allemand
- Langue vivante étrangère : anglais
- Langue vivante étrangère : espagnol
- Lettres (lettres classiques, lettres modernes)
- Mathématiques
- Musique
- Philosophie
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Sciences de la vie-sciences de la Terre et de l'univers (SVT)
- Sciences industrielles de l'ingénieur (S2I)
- Sciences médico- sociales (SMS)

Pour les préparations des concours internes enseignants, dans les disciplines pour lesquelles il n'y a pas d'offre de formation, les personnels qui le souhaitent peuvent préparer le concours dans une autre académie. Les candidats doivent au préalable solliciter l'autorisation de leur académie en adressant, sous couvert de leur chef d'établissement, la demande de dérogation jointe en annexe (cf. annexe 1). Les candidats ayant reçu un avis



favorable de l'académie, solliciteront ensuite l'avis de l'académie d'accueil. En cas d'avis favorable, ils recevront des ordres de mission autorisant leur déplacement avec remboursement des frais, dans la limite de 10 allers-retours. Ils seront destinataires d'un émargement qu'il leur appartiendra de faire viser par les formateurs et de retourner à l'EAFC, avec les formulaires de remboursement (état de frais présent sur chaque ordre de mission).

Personnels d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale

Concours internes de recrutement des :

- Conseillers principaux d'éducation (CPE)
- Psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN)

Personnels d'encadrement

Concours internes de recrutement des :

- Personnels d'inspection
- Personnels de direction

Personnels administratifs

Concours internes et examens professionnels :

- Examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'État (APAE)
- Concours interne d'attaché d'administration de l'État (AAE)
- Examen professionnel de secrétaire administratif de classe exceptionnelle (SACE)
- Examen professionnel de secrétaire administratif de classe supérieure (SACS)
- Concours interne de secrétaire administratif de classe normale et classe supérieure (SACN et SACS)
- Concours interne d'adjoint administratif

En complément, deux parcours de préparation aux concours, d'une durée de 5 heures chacun, sont offerts en accès libre sur Magistère : un parcours de préparation au concours d'[adjoint administratif](#) et un parcours de préparation au concours de secrétaire administratif qui ouvrira dès septembre. Le programme de formation interministériel, via la [plateforme interministérielle SAFIRE](#) propose également chaque année quelques places pour préparer le concours interne d'accès aux IRA.

Personnels techniques

Concours internes d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)

Personnels de service social

Concours internes :

- Assistant de service social
- Conseiller technique de service social

Personnels infirmiers

Concours interne d'infirmier de l'éducation nationale

ORGANISATION ET CONTENU DES FORMATIONS

L'ensemble des informations liées aux parcours de préparation est disponible sur les pages de l'EAFC : journées, modalités de formation, objectifs, contenus, nombres d'heures et lieu si présentiel obligatoire) :

www.ac-normandie.fr/eaft

WEBINAIRES D'INFORMATION

Préparations aux concours internes personnels enseignants, d'éducation et psychologue de l'Education nationale

Des webinaires pourront être mis en place début juin.

Le cas échéant, les dates seront communiquées par les responsables des préparations aux concours.

Préparation aux concours internes personnels de direction

Un webinaire d'information se tiendra le mercredi 10 juin de 14h00 à 15h00 sur le lien suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/605453/hash/fad3b0698c0a0b8813967bd687b0b216db39213d>

Préparation aux concours internes personnels d'inspection

Un webinaire d'information se tiendra le mercredi 10 juin de 15h30 à 16h30 sur le lien suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/605451/hash/dd9f0e371f4212a0bc99983c3cd8c32995e0de48>



Préparation aux concours internes administratifs et techniques et examens professionnels

Un webinaire d'information se tiendra le mardi 2 juin de 9h30 à 10h30 sur le lien suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/moderateur/606265/hash/a8e9f247de22b753d8a049534909286009b9e26b>

Préparation aux concours internes des personnels de service social

Un webinaire d'information se tiendra le mardi 9 juin de 14h à 15h sur le lien suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/moderateur/606265/hash/a8e9f247de22b753d8a049534909286009b9e26b>

Préparation aux concours internes des personnels infirmiers

Un webinaire d'information se tiendra le lundi 8 juin de 11h à 12h sur le lien suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/moderateur/606265/hash/a8e9f247de22b753d8a049534909286009b9e26b>

EN JUIN : INSCRIPTIONS AUX PARCOURS DE PREPARATION

Du lundi 1^{er} juin au vendredi 19 juin 2026
Inscription à un parcours sur les pages de l'EAFC :
www.ac-normandie.fr/eafc

Toute inscription sera soumise à l'avis du supérieur hiérarchique.

Aucune inscription ne sera acceptée après la campagne, à l'exception des personnes nouvellement affectées dans l'académie ou en congé durant la campagne, ainsi que les contractuels nouvellement recrutés, et ce dans la limite des places disponibles. Leur demande sera à adresser à l'EAFC (eafc@ac-normandie.fr) avec l'avis de leur supérieur hiérarchique (cf. annexe 2).

LES PREPARATIONS AUX CONCOURS DES PERSONNELS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSEES PAR LE NATIONAL

- Concours des inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS)
- Concours du professorat de sport
- Concours des conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse (CEPJ)
- Concours des conseillers techniques pédagogiques supérieurs (CTPS)

Les préparations sont proposées dans le programme national de formation (PNF) et les inscriptions sont à réaliser lors de la publication du catalogue 2026-2027 via l'application FORMAJES [<https://formajes.fr/>] réservée aux agents des périmètres Sports et Jeunesse Engagement.

MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS

Pour chaque session de formation, que celle-ci se déroule en présentiel ou distanciel, l'EAFC adressera par la voie hiérarchique un ordre de mission.

A l'issue de chacune des sessions occasionnant des frais, l'ordre de mission dûment complété et signé, accompagné, le cas échéant, des pièces justificatives, sera à renvoyer à l'EAFC dans les meilleurs délais.

Je vous souhaite une pleine réussite dans la réalisation de votre projet d'évolution professionnelle. Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Signé : Jérôme COLSON